

Tribunes – Carrières Magazine #115 – Mai 2025

Agir pour Carrières

Dans moins d'un an vous aurez à renouveler le conseil municipal. Il s'agira de faire un bilan, non pas sur 1 mandat mais sur 3 mandats, 18 ans !

Comment notre ville évolue ? Quel est la vision ?

Derrière une communication bien rodée, mais très couteuse, il n'y a pas de schéma directeur. Des pans entiers sont négligés comme par exemple la performance énergétique de nos équipements ou l'état d'un patrimoine qui est devenu vétuste. Les choix d'investissements sont étonnants, voir irrationnels, sauf à y voir un objectif électoral.

Citons le projet de parc paysager des bords de Seine, situé route de Bezons face au complexe sportif des amandiers (parcelles BI55 et BI63 de 15 000m², soit 1,5 hectare). Ce projet, lancé sans réelle concertation, nous interpelle.

En effet, les importants travaux actuellement en cours représentent un investissement de plus de 1,5 Millions d'euros (estimation des Décisions D-2023-030 et D-2023-125) hors coût d'achat des terrains. Pourtant, aucun appel d'offres n'a été rendu public. Les travaux sont probablement réalisés dans le cadre de Marchés à Bon de Commandes destinés à des petits travaux de maintenance, et donc à des prix bien plus élevés.

Même si des subventions peuvent être attendus, le coût pour la ville restera important.

Dans quel schéma directeur d'aménagement s'inscrit ce parc ? Rappelons nous que la ville a acheté en 2010, lors du 1^{er} mandat du Maire, le Parc du Club du soleil (parcelle BT132 d'une surface de 12 295m²(1,2h) à proximité immédiate du parc de la Mairie) qui n'a toujours pas été aménagé et qui n'est accessible au public que pour la petite zone de la cour du soleil. Celui-ci donnerait une vraie cohérence d'aménagement à notre commune. Mais le Maire a du oublié qu'il avait acheté ce parc !

ldrougard78@gmail.com